

TRESSES INFORMATIONS



N° 189

MAGAZINE MUNICIPAL / décembre 2023



Très belles fêtes de fin d'année !

AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville



Agenda de l'hiver

- 19 déc. à 20h, **Giselle**, ballet, retransmission en direct depuis l'Opéra de Bordeaux, Le Reflet
- 12 jan. à 19h, **Voeux à la population**, Le Reflet
- 19 jan. à 20h30, **Comment épouser un milliardaire** - One woman show, Le Reflet
- 1^{er} fév. à 17h30, **Borborygmes** - Cirque contemporain, Le Reflet
- 3 mars à 12h, **Repas des anciens**, le Reflet
- 13 mars à 9h45 et 11h, **Aka** - théâtre jeune public, Le Reflet
- 16 mars à partir de 10h, **Carnaval**, le bourg

SOMMAIRE

Tresses en images	p.4-5
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Sécurité routière et cadre de vie	p.8-9
Vie des écoles	p.10-11
Budget participatif	p.12
Seniors	p.13
Assainissement	p.14-15
Vie locale	p.16-17
Seniors	p.17
Médiathèque-Culture	p.18-19
Les associations tressoises	p.20-27
Tresses Pratique	p.28-29
Tribunes libres	p.30
Patrimoine de Tresses	p.31



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



EDITO

Chères Tressois, chers Tressois,

Voilà que s'achève un quatrième trimestre trépidant pour Tresses. Le chantier de la nouvelle école maternelle se déroule conformément aux prévisions, qui projettent une livraison pour la rentrée 2024. Je viens de signer le marché du forage de la géothermie. S'il est concluant, nous pourrons ainsi chauffer cette école et les bâtiments publics alentour. De son côté l'école élémentaire fait le plein de nouveautés avec la mise en place du conseil municipal des enfants, l'apprentissage de la natation, des mathématiques par les échecs, le programme « savoir rouler à vélo » ...

La politique en faveur des mobilités actives progresse avec la zone 20 dans le cœur de ville, l'abaissement de la vitesse sur la route départementale à Mélac et l'acquisition par la Communauté de communes d'une bande de terrain le long de l'avenue des bons enfants pour les mobilités douces. Dans les semaines qui viennent de nouveaux aménagements routiers seront réalisés dans le cadre du plan vélo et la vitesse sera abaissée à 30 km/h en ville.

Tout cela contribue à la protection de l'environnement, comme également l'installation, en cours, des ombrières sur le parking de la salle multisports de Pétrus, la modification de nos habitudes de gestion des déchets présentée lors de la réunion publique du Semoctom le 28 septembre, l'ouverture d'une nouvelle plate-forme à la déchèterie dédiée aux gravats, un escape game sur le tri proposé aux enfants, la poursuite de l'opération « une naissance, un arbre », le lancement des « vergers partagés » avec les lotissements partenaires, la distribution de nichoirs à chauves-souris, la réfection des réseaux souterrains d'assainissement...

Votre participation nombreuse aux diverses manifestations publiques est un témoignage sans cesse renouvelé de notre attachement collectif au vivre-ensemble. La boum d'Halloween, le vide atelier, le marché de Noël ou encore les spectacles de la saison culturelle, pour ne citer qu'eux, ont rencontré un franc succès. Je salue ici le dévouement des volontaires de la Réserve communale de sécurité civile généreusement mobilisés au lendemain de la tempête Domingos, fatale pour de nombreux arbres tressois. En revanche les pluies historiques (plus de 400 mm entre le 18 octobre et le 16 novembre) n'ont fort heureusement pas causé d'inondation, preuve que les 17 et 19 juin 2021, seule la concentration en quelques heures des 157 mm alors tombés explique les dégâts considérables alors constatés.

Environnement, apaisement des circulations, services, loisirs, solidarité, vivre ensemble, Tresses est une commune d'aujourd'hui et de demain !

A toutes et tous, je souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 12 janvier au Reflet pour les vœux à la population.

Christian Soubie, Maire de Tresses,
Président de la Communauté de Communes les Coteaux bordelais

TRESSES EN IMAGES



Beaucoup de monde encore cette année à Culture BazAar pour découvrir les nombreux spectacles.



Le parc Marès accueille la troupe Les Lubies pour une drôle de demande en mariage.



Ambiance détendue et gourmande auprès des food-trucks.



La recycleuse nous donne ses trucs et astuces pour une parfaite mise en beauté.



Belle ambiance au loto de la Semaine Bleue.



Le vide atelier des créatifs permet la rencontre d'artistes en herbe et de curieux avides de découvertes.



**Qui veut une gaufre ou des churros ?
C'est le marché de Noël !**



**Beaucoup de monde pour dénicher
ses cadeaux au marché de Noël !**



**Les bénévoles de la Réserve
Communale de Sécurité Civile
se mobilisent face à la tempête.**



**Remise des arbres des vergers
partagés et signature des conventions
avec les lotissements.**



**Fête d'Halloween entre bonbons,
sorts et monstres.**



**Une naissance = un arbre remis
aux parents des nouveaux-nés
de l'année.**

CONTACTS

Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30-12h & 14h-17h30
mardi 14h-17h30
samedi 8h30-12h

Service urbanisme

urbanisme@tresses.org

Police municipale

police.municipale@tresses.org
05.56.52.82.01

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib.fr
5, avenue des Ecoles

Accueil du public

mardi 16h-19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi et vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h30

Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

Secteur 4 - Sud et Est

Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous contacter par mail mairie@tresses.org ou depuis le site internet www.tresses.org au moyen du formulaire accessible en page d'accueil.

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Patrice Millasseau
05 57 34 10 77

Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier
Bureau 05 57 34 28 67
Ecole maternelle 06 12 63 72 90 et école élémentaire 05 57 34 11 30 (aux heures d'accueil périscolaire).

Crèche

Association Vertelune
1, Rés. Le Bourg
05 57 34 04 45

A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile et portage de repas à partir de 70 ans
05 56 72 89 94

Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton - 33370 Tresses
05 57 34 26 37
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

Déchèterie de Tresses

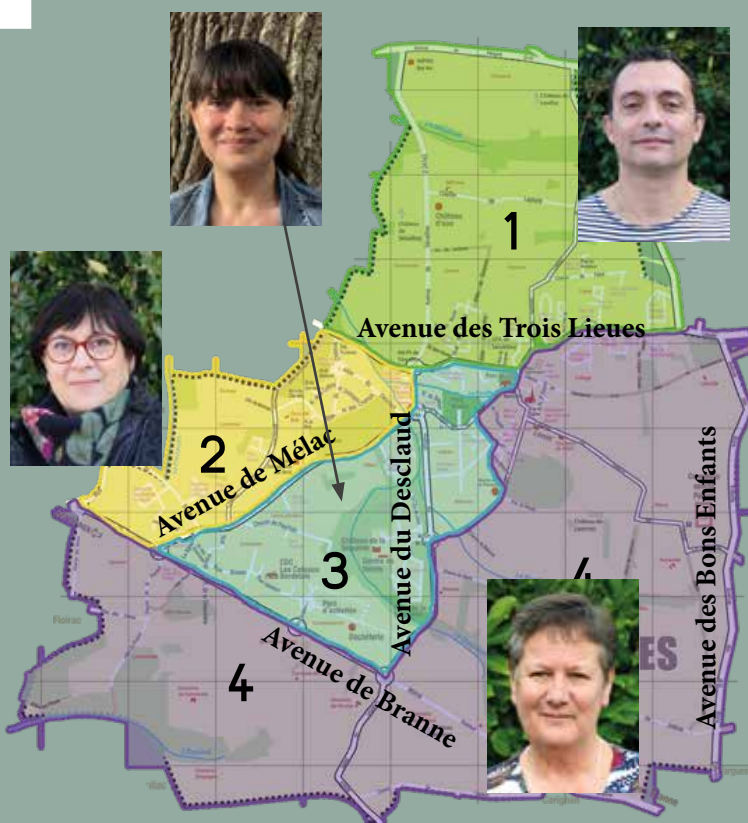
05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
Horaires d'hiver :
Le lundi de 13h30 à 17h15
Du mardi au samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Gendarmerie : 05 57 34 45 00

Sos médecins : 05 56 44 74 74

Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie, de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



INFOS HABITANTS



Giselle

**Ballet romantique retransmis en direct au Reflet
depuis l'Opéra National de Bordeaux
Mardi 19 décembre à 20h - Gratuit - Ouvert à tous**

Tutus vaporeux, pointes, gaze blanche, tulle : Giselle marque l'apogée du romantisme.

Dans un paysage bucolique, une jeune fille meurt d'amour et se métamorphose en esprit qui hante la forêt. Recueillie par les Wilis, elle entre dans un monde immatériel où la danse est le langage de l'âme. Son amant Albrecht, éperdu, poursuit ce fantôme au risque de sa vie. Les ballerines, par leur présence aérienne, se jouent de lui autant que de la pesanteur.

Couverte de brume, la scène laisse place à des visions spectrales magnifiées par la musique envoûtante d'Adolphe Adam.

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections seront les élections européennes le dimanche 9 juin. Vous pouvez vous inscrire en mairie ou en ligne via France Connect avant le 1^{er} mai 2024.

Nouveau



Paëlla Lolo

Traiteur paëlla

Un samedi sur deux sur le marché municipal

Food-truck sushiz'n

Vente de sushis chaque mardi sur les terrasses face à la mairie

Centre bourg : zone de rencontre et zone bleue

Afin d'apaiser la circulation, le centre bourg est une zone de rencontre. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

Afin de fluidifier la circulation notamment aux heures d'arrivée des parents d'élèves, une zone bleue est mise en place depuis la rentrée scolaire entre les deux écoles. Le stationnement y est limité à 30 minutes entre 8h et 18h (disque européen obligatoire).



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Isaak CAMPOS LIMA le 1^{er} sept.
- Maïa, Marie, Dominique JONCHERAY le 4 sept.
- Gabriel, Jean, Christian LEGROS le 4 sept.
- Alba, Camille MILAN le 29 sept. 2023
- Sacha, Antoine, Jean AUTIER le 5 oct.
- Marin, Claude, Louis ROUTURIER CASTEL le 12 oct.
- Camélia, Jolie, Christine DHIN DIPPAH le 26 oct.

DÉCÈS

- Norbert BARBÉ le 10 août 2023

MARIAGES

- Carole, Justine NIDELET et Théo KUBICKI le 9 sept.
- Elise LAMOUREUX et Jérémy, Jonathan, Jean LAOUÉ le 23 sept.





Une vitesse apaisée pour un meilleur partage de la voirie

Allier sécurité routière et amélioration du cadre de vie en prenant en compte l'ensemble des usagers : telle est l'ambition de la réduction de la vitesse à 30 km/h dans la zone agglomération de la commune (voiries situées après le panneau d'entrée de ville).

L'été dernier, les Tressois et les Tressoises ont pu s'exprimer sur le passage des routes et rues de Tresses à 30 km/h au lieu du 50 km/h.

L'association des Vélotaffeurs tressois ayant fait part de son enthousiasme, sa présidente, Guenaëlle Leroux a présenté ses arguments lors du Conseil municipal du 29 novembre 2023. Les élus ont collectivement adhéré à cette initiative qui demande pédagogie et changement de nos habitudes.

Pourquoi cette décision ?

La vitesse jugée excessive dans les rues de Tresses est un motif régulier de mécontentement des habitantes et habitants, d'autant plus s'ils circulent à vélo ou sont parents ou grands-parents de jeunes enfants. La réduction de la vitesse maximale autorisée à 30 km/h vise donc, en premier lieu, à apaiser la circulation et à rendre les rues plus agréables pour les riverains, les cyclistes, les piétons.

Le second objectif est celui de la sécurité routière. À 30 km/h, la distance de freinage est réduite de moitié par rapport à 50 km/h (13 m contre 26 m) et le champ visuel est considérablement élargi, ce qui limite le risque d'accidents.

Par ailleurs, la limitation de la vitesse contribue à diminuer la gravité des accidents. Ainsi, lors

VITESSE
MODÉRÉE
VILLE
APAISÉE

d'un choc avec un piéton ou un cycliste à 50 km/h, le risque de décès est multiplié par 9 par rapport à un choc à 30 km/h.

Le passage de 50 km/h à 30 km/h a également un effet sur le bruit ; celui-ci étant diminué de moitié.

Enfin, en apaisant les pratiques et en sécurisant les déplacements actifs (marche à pied, vélo), la diminution de la vitesse contribue à la diminution de l'usage de l'automobile en ville et à réduire la pollution.







Je ne vais pas perdre du temps

Si sur la route, hors agglomération, le temps de parcours est directement lié à la vitesse pratiquée, il n'en est pas de même en zone urbaine.

En effet, en agglomération, le temps de parcours dépend beaucoup plus des nombreuses phases de ralentissement ou d'arrêts plus ou moins longs (ralentisseurs, chicanes, dos d'ânes, stops...), que de la vitesse maximale pratiquée. Que sont quelques dizaines de secondes face à la sécurité ?

Ce n'est pas une mesure anti-voiture !

L'objectif est avant tout de favoriser la sécurité routière et le partage de l'espace public entre les automobilistes, les deux-roues et les piétons.

-  *Mettre la sécurité en premier plan,*
-  *Favoriser les déplacements dits “doux” ou “actifs” (piétons, vélos, trottinette...) et tous les avantages qui en découlent notamment en terme de santé,*
-  *Favoriser l'apaisement et réduire les tensions par l'acceptation du partage de l'espace public entre voitures, deux-roues et piétons,*
-  *Améliorer la qualité de l'air*
-  *Améliorer la qualité de vie en diminuant les nuisances sonores*
-  *Détourner les véhicules en transit des voies de Tresses*

Le trafic s'en trouvera fluidifié et la conduite automobile, plus apaisée, sera plus confortable. Il nous faut changer nos modes de raisonnement et nos reflexes sédentaires.

Mon cadre de vie s'en trouvera amélioré !

À 30 km/h, une réduction du bruit de moitié a été constatée par rapport à 50 km/h. Les accélérations moins nombreuses et la vitesse moins importante participent à l'apaisement de l'espace public.

La pollution sera réduite et moins de voitures traverseront la commune pour rejoindre la rocade. Les logiciels de guidage des automobilistes les orienteront vers d'autres itinéraires.

Des aménagements sont prévus pour améliorer la sécurité des cyclistes !

La commune dispose d'une quarantaine d'arceaux vélos et d'une borne de réparation en libre accès (projets du budget participatif). Dès janvier prochain, des travaux seront réalisés par la Commune et la Communauté de Communes dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Vélo :

- des bandes cyclables seront créées avenue de Mélac (du rond-point de Marès au chemin de Comtesse), rue de Béguey et rue du Bourdieu,
- une piste cyclable bidirectionnelle sera réalisée avenue de Mélac entre le rond-point de la RD936 et le Chemin de Comtesse,
- le rond-point de Mélac (RD936) sera sécurisé
- les chemins du Moulin et de Pétrus seront des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB).

Ils ne présenteront qu'une voie pour les voitures et 2 bandes cyclables latérales. Pour se croiser, les véhicules devront attendre derrière le cycliste ou si la voie est libre, se rabattre chacun sur les voies cyclables,

- la liaison douce Chemin de Pitouret - Jolibois sera réalisée pour éviter le passage par l'avenue des Bons Enfants.

- des études complémentaires seront engagées pour de prochains aménagements (giratoire Marès, liaison verte Avenue des trois Lieues, chemin de Comtesse - Peupliers...).



Savoir Rouler à Vélo

Les élèves de CE2 bénéficieront cette année du dispositif "Savoir rouler à Vélo" leur donnant les apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo.

Les 3 étapes du "Savoir rouler à vélo" :

- **1^{ère} étape : Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- **2^{ème} étape : Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- **3^{ème} étape : Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.



Conseil municipal des enfants

Le 14 décembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont élu leurs représentants au Conseil municipal des Enfants.

Elus pour un mandat de 2 ans, ils se réuniront régulièrement pour discuter, réfléchir, proposer et agir sur la commune.



Ils rencontreront durant leur mandat, le Maire et les élus afin de présenter leurs idées, défendre leurs projets puis participer à leurs mises en oeuvre.

Ils seront accompagnés tout au long de leur mandat par les Francas qui assurent l'animation et par Roselyne Diez, adjointe à la citoyenneté et d'autres élus engagés sur cette thématique.

Solidarité

Les délégués de classe de l'école élémentaire se mobilisent et ont remis le 11 décembre les nombreux jouets collectés auprès des élèves pour les enfants du Secours Populaire.

Bravo à eux !



Un escape game citoyen

Qui n'a jamais rêvé de faire disparaître tous les déchets sur Terre ? C'est la fonction de la machine 5R-OD ! Malheureusement, le laboratoire qui l'a conçue ne souhaite pas que l'on découvre son existence et a programmé son auto-destruction.

Les joueurs de la pause méridienne à l'école élémentaire ont eu 45 minutes pour empêcher sa destruction et révéler au monde entier comment faire disparaître tous nos déchets.





Photo Fabrice Poirier

Plantation du 1^{er} clou de la nouvelle école maternelle

C'est en présence des élus et notamment du Président du Conseil Départemental et du député, des architectes, des entreprises, des enseignantes, de l'Inspecteur de l'Education Nationale, des ATSEM et des parents d'élèves, que le 1^{er} clou de la nouvelle école maternelle, à ossature bois, a été planté le 17 novembre dernier.



Le futur restaurant scolaire

La salle de motricité de 200 m²
sera hors d'eau/hors d'air mi janvier.
La couverture sera finalisée avant
la fin janvier.

Le bâtiment pédagogique 1
sera hors d'eau/hors d'air
mi-février.

Le "mur rideau" qui reliera
les 2 bâtiments et marquera
l'entrée sera posé mi-mars.

Le bâtiment pédagogique 2
sera hors d'eau/hors d'air
mi-mars.



Le restaurant scolaire est
désormais hors d'eau/hors d'air
depuis la pose des menuiseries
en début de mois.

Les entreprises de second
oeuvre (plaquiste, électricien,
plombier...) sont déjà en action.

Une première réunion avec
les enseignants et les parents
d'élèves a eu lieu pour imaginer
la future cour.

BUDGET PARTICIPATIF

BUDGET PARTICIPATIF 2024



VOUS AVEZ VOTÉ ET CHOISI

- 1- Installer des bancs sur les chemins de randonnée
- 2- Nommer le parc de la mairie "Parc Lucien Deluga"
- 3- Créer un square pour chiens

Ces projets seront concrétisés en 2024

Remise de nichoirs à chauve-souris

L'an dernier, la Commune a remis aux habitants volontaires des nichoirs à mésanges.

Cette année, toujours dans le cadre du budget participatif, ce sont 30 nichoirs à chauves-souris qui ont été confiés aux foyers tressois engagés dans la protection de cette espèce souvent mal-considérée.

Ces deux opérations ont été menées avec l'association Tous aux Abris.



Pose de défibrillateurs extérieurs

Un défibrillateur facilement accessible peut sauver des vies ! La Commune vient de faire installer deux défibrillateurs extérieurs, l'un face à l'église près des ateliers municipaux, l'autre près de l'annexe du marronnier à côté de la mairie et de la nouvelle école maternelle.

On estime qu'en France 3 000 à 4 000 personnes en arrêt cardiaque pourraient être sauvées chaque année.

D'autres défibrillateurs sont installés en intérieur sur la commune : à la mairie, à la salle des sports, au stade Pétrus, à la salle multisports, à la salle de la fontaine, à l'école élémentaire, au Reflet et à l'Adema.



**Repas des
anciens**



INSCRIPTIONS



SENIORS

Repas des seniors dimanche 3 mars à 12h ou panier garni (9 mars)

Chaque année, la Commune de Tresses propose un repas aux **personnes âgées de plus de 70 ans**. Autour de **bons mets et d'une animation distrayante**, ce moment est toujours un événement, l'occasion de retrouvailles, de rires et d'échanges dans une ambiance conviviale et festive.

Le repas est ouvert sur inscription (ci-après) avant le 31 janvier 2023 aux personnes de plus de 70 ans (nées au plus tard en 1954).

Les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas, peuvent bénéficier d'un **panier garni** qui sera distribué **le samedi 9 mars 2024** (inscription ci-après).

L'inscription au repas des seniors se fait au moyen de cette publication à la mairie.

**INSCRIPTION AVANT LE 31 JANVIER 2023
ACCOMPAGNEE D'UNE PIECE D'IDENTITE**

Uniquement à la mairie aux horaires d'ouverture (fermée le mardi matin)

Nom, prénom : Mme

Nom, prénom : M.

Adresse :

Mail :

Téléphone : Date de naissance :

- Participera / participeront au repas des seniors le 3 mars 2024 à 12h
- Souhaite(nt) être accompagné(s) par qui réglera son repas au prix de 35€ (chèque à l'ordre du Trésor Public à déposer à la mairie lors de l'inscription)
- Ne participera / ne participeront au repas des seniors le 3 mars 2024 à 12h
 - et souhaite(nt) bénéficier d'un panier garni à venir chercher en mairie le samedi 9 mars de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - 1 personne
 - 2 personnes (couple de plus de 70 ans)



© [ATELIER] Caumes

ASSAINISSEMENT



1,765 million d'euros consacré à la réhabilitation du réseau d'assainissement

Il y a des travaux qui ne se voient pas mais qui pourtant, sont essentiels à notre quotidien.

Le réseau d'assainissement est l'ensemble des canalisations, les plus souvent enterrées, servant à évacuer, les eaux usées. Il s'agit des eaux des toilettes et des eaux grises venant des lavabos, de la cuisine, de la douche, du lave-linge, etc. Ces eaux ne doivent pas être rejetées dans la nature avant d'être traitées, car elles contiennent des micro-organismes potentiellement polluants qui proviennent notamment des matières organiques et des produits chimiques que nous utilisons au quotidien. Rejetées dans la nature sans être traitées, elles vont polluer le sol, mais également les eaux souterraines et à terme, l'eau que nous consommons.

La commune de Tresses dispose d'un réseau d'assainissement séparant les eaux usées et les eaux pluviales. Il date des années 70. Au fil du temps, les canalisations de ce réseau peuvent présenter des cassures, des obstructions, des fuites... causées par les mouvements argileux ou les racines des arbres.

La Commune a réalisé un diagnostic complet de ses réseaux d'assainissement en 2022.

Les rejets de ces réseaux se font à 96 % dans la station d'épuration de Sabarèges à Ambarès et à 4 % vers celle de Fargues-Saint-Hilaire.

Depuis plusieurs années, les débits autorisés étaient très largement dépassés à cause d'importants volumes d'eaux claires parasites présents dans le réseau d'eaux usées : les eaux pluviales se

déversaient dans le réseau des eaux usées, ce qui provoquait, lors de fortes pluies une montée en charge sur ce réseau. Il s'agit là d'une des causes pouvant expliquer les désordres survenus lors des inondations de juin 2021.

Le réseau d'assainissement tressois représente environ 30 km linéaires. Le diagnostic a été notamment réalisé grâce à des inspections télévisuelles (passages caméra) et des tests à la fumée permettant de détecter les mauvais raccordements (gouttières, piscines...).

La vétusté du réseau et les mauvais raccordements ont montré le défaut d'étanchéité des canalisations et la nécessité de reprendre les branchements anormaux.

À l'issue de ce diagnostic, des travaux d'un montant de 1 765 624 euros TTC ont été réalisés en 2023. Ils ont duré cinq mois et demi et concerné les zones prioritaires : l'avenue de Mélac, l'allée des champs, le lotissement du Millepertuis, le chemin du Moulin, l'allée des Ombrages, l'allée du Desclaud, le lotissement du manège, la rue Pascal, la rue des Faures, le Chemin de Fabre, le lotissement de la Séguinie, l'avenue du Desclaud, la rue de Beguey et l'impasse Armenaud.

Les travaux ont été réalisés en très grande majorité par chemisage du réseau existant (introduction d'une gaine souple dans la canalisation qui, après durcissement, recrée un nouveau tuyau dans l'ancien tuyau), et par remplacement des canalisations en tranchées à ciel ouvert.

ASSAINISSEMENT

© [ATELIER] Caumes



6,230 km linéaires refaits à neuf soit plus d'un cinquième du réseau



Les travaux se poursuivront en 2024 avec de nouvelles inspections télévisées, des tests à la fumée et de nouvelles réhabilitations des réseaux pour un montant prévisionnel d'environ 600 000 euros TTC.

Les quartiers concernés seront le lotissement Sacchi, le lotissement des Eglantines, le lotissement les Lilas, l'allée du Bosquet, la rue Newton et le chemin de Comtesse.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental de la Gironde et financés grâce au budget assainissement de la Commune abondé par la redevance assainissement payée par les usagers.

A l'issue de ces deux campagnes de travaux, toutes les zones identifiées comme étant prioritaires dans le diagnostic et nécessitant des réhabilitations urgentes auront été réhabilitées pour de nombreuses années.

Un plan pluriannuel va être mis en place afin de programmer les travaux non urgents mais à prévoir.

Pas de lingettes dans les toilettes !

Les lingettes sont des produits récents et leur utilisation est devenue un réflexe pour un grand nombre de consommateurs.

Cependant, même dites « biodégradables », du fait de leur composition complexe (fibres textiles imbibées de produits chimiques), les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration. Elles génèrent un grand nombre de dysfonctionnements causés par des obstructions. Le nombre d'interventions curatives pour pannes ou débordements a été multiplié par trois depuis l'apparition de ces produits dans les réseaux.

En réalité, les lingettes dites biodégradables sont extrêmement résistantes et ne se dégradent qu'au bout de 3 mois. Si elles échouent dans les égouts, elles se gorgent de matières visqueuses et finissent par obstruer les grilles de filtrage à l'entrée des stations d'épuration.



En direct du conseil Municipal



Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes :

Conseil municipal du 28 juin 2023 :

- Installation d'un nouveau Conseiller municipal
- Désignation d'un référent déontologue de l'élu local
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués
- Présentation du rapport d'activité 2022 de la Communauté de communes Les Coteaux Bordelais
- Convention de prise en charge des animaux par la Société Protectrice des Animaux de Bordeaux et du Sud-Ouest
- Approbation du Projet éducatif de territoire (PEdT) 2023-2026
- Subvention à l'association Echiquier Tressois
- Solidarité avec la population marocaine
- Conventions de mise à disposition de foncier au profit de ENEDIS
- Déclassement d'une partie de l'ancienne RD n°936 et classement subséquent dans le domaine public routier communal
- Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Demande de subvention au titre du Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) pour la réalisation d'un réseau de chaleur par doublet géothermique
- Désaffectation suivie du déclassement du domaine public de matériels techniques obsolètes et sans emploi
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Extension du champ d'application du forfait mobilités durables
- Avenant à la convention cadre de recours à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
- Décisions modificatives Budget principal 2023 (N°2), Budget annexe 2023 de l'assainissement collectif (n°2) et Budget annexe 2023 des transports (n°1)

Conseil municipal du 29 septembre 2023 :

- Motion en faveur de la généralisation de la vitesse autorisée à 30 kmh dans la zone agglomération de la commune
- Autorisation de dépenses par anticipation du budget 2024 et des budgets des logements sociaux et assainissement
- Convention d'objectifs 2024 avec l'Association pour le Développement de l'Expression Musicale et Artistique (ADEMA)
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires et saisonniers d'activité pour l'année 2024
- Recrutement de vacataires et fixation du tarif de la vacation pour 2024
- Rapport annuel d'activité 2022 du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde
- Mise en place d'un groupement de commande entre la Communauté de communes et des Communes membres pour les travaux « voirie investissement 2024 »
- Demandes de subvention au titre du Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) pour le renforcement des pistes cyclables et de leurs aménagements et pour la modernisation des équipements d'éclairage public
- Demande d'aide financière (Intracting) au SDEEG pour le renouvellement des luminaires de l'éclairage public en LED
- Demande de subvention au titre du Fonds vert 2024 pour le renouvellement des luminaires de l'éclairage public en LED
- Cession gratuite à la Commune des parcelles en nature de voirie BA n°100 et BA n°101 - poursuite de la procédure de cession
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

Retrouvez les comptes-rendus

des conseils municipaux sur www.tresses.org

<https://www.tresses.org/ma-mairie/affichage-legal.html>

Un composteur pour chaque foyer

Lors de la réunion publique du 28 septembre, le Président du SEMOCTOM et son équipe ont présenté le programme En100ble qui a pour ambition de réduire de 100 kilos/hab. les déchets produits d'ici à 2030 sur le territoire de l'Entre deux Mers, de diviser par 2 les déchets enfouis d'ici à 2025 et d'augmenter la valorisation des déchets à 65 % en 2030.

Au 1^{er} janvier 2024, les ménages ont l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin afin qu'ils soient valorisés en compost.

Si vous ne disposez pas d'un composteur, vous pouvez demander au SEMOCTOM un kit de compostage composé d'un composteur de 360 litres, d'un bio seau, d'un mélangeur et d'un guide pour bien débuter son compost. Le premier kit et sa livraison sont gratuits.

Si vous souhaitez disposer d'un deuxième composteur, il vous sera facturé par le SEMOCTOM 25 euros. Vous pouvez demander une aide de la Commune à hauteur de 10,50 euros (selon ressources).



Carnaval du samedi 16 mars Participez au concours de chars

Chaque année, le carnaval de Tresses rassemble petits et grands autour de l'emblématique Monsieur Carnaval confectionné par les enfants de l'accueil périscolaire.

Grande nouveauté cette année : un concours de chars !

Réalisez avec vos proches, vos amis, vos collègues... un char.

Il accompagnera le défilé et qui sait, peut-être, remportera la prix du plus beau char 2024 !

Vous pouvez décorer un vélo, un caddie, une brouette...

Seule exigence : votre char ne doit pas être motorisé.

Le thème de cette édition : " la nature s'invite au Carnaval ".



Collecte de sapins de Noël Faites broyer votre sapin, il sera revalorisé

Les particuliers pourront déposer leurs sapins aux ateliers municipaux (derrière l'école maternelle) du 2 au 12 janvier 2024, sans décoration (guirlandes, boules...) et sans sac.

Les sapins seront broyés pour être valorisés le 15 janvier par le SEMOCTOM.

Les branches autres que celles des sapins peuvent aussi être déposées.

Vous avez la possibilité de récupérer du broyat gratuitement au parking de la Séguinie, côté château.



Entreprises, faites-vous connaître grâce au Tresses Informations ou en soutenant nos événements

La Commune est sollicitée par des entreprises qui souhaitent mener des actions de mécénat via nos événements culturels ou nos animations ou qui souhaitent être visibles sur le Tresses Informations. Vous êtes une entreprise tressoise et cela vous intéresse ? Envoyez un mail à mairie@tresses.org

Nuits de la lecture

CNL © Chloé Cruchat de pour les Nuits de la lecture / Conception graphique : Studio CC



La médiathèque vous propose deux animations pour les Nuits de la lecture où se mêlent plaisir de lire et corps en mouvement.

Les Nuits de la lecture

Créées en 2017 par le Ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture ont su conquérir, au fil des éditions, un public de plus en plus large.

Les 8^e Nuits de la lecture se tiendront en janvier 2024. Le public est invité à se réunir à l'occasion de milliers d'événements physiques et numériques.

La thématique proposée par le Centre National du Livre est celle du corps, une manière de faire écho, bien sûr, aux Jeux Olympiques qui auront lieu à l'été. Mais elle ne se cantonne pas au « corps sportif » et à Tresses, c'est le corps en mouvement, changeant, qui a été retenu.

Le programme tressois

Rendez-vous le jeudi 18 janvier à la médiathèque.

A 16h30, venez assister à un atelier de danse sévillane entre démonstration et initiation. Le Jumelage de Tresses vous fera découvrir cette danse gracieuse et rythmée.

A 19h, c'est une balade contée aux flambeaux qui vous est proposée. En suivant les ruisseaux qui serpentent dans Tresses, à la lueur des flambeaux, écoutez des lectures autour des corps changeant.

Informations pratiques

Les animations sont ouvertes à tous. Elles sont gratuites sans inscription dans la limite des places disponibles.

Prévoir des chaussures adaptées pour la balade contée.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au 05.57.34.04.24.

Le Pôle Culture de la Mairie recherche de nouveaux bénévoles !

**Nous avons besoin de vous pour que les prochains événements soient une réussite !
Vous aimez pratiquer des activités culturelles et vous êtes curieux et sensible à l'art, à la lecture, au spectacle vivant ? Vous souhaitez soutenir des initiatives culturelles ?**

Le Pôle Culture de la Mairie de Tresses organise tout au long de l'année de nombreux événements dans ses deux établissements culturels : la salle de spectacles Le Reflet et la médiathèque.

L'équipe, composée de 5 membres, agit en faveur de la vie culturelle de la commune en proposant des spectacles variés allant du théâtre à la danse en passant par la magie, le ciné-concert, le cirque et même le one-woman-show. De plus, elle a à cœur d'accompagner les enseignants des deux écoles tressoises dans des initiatives culturelles et artistiques, de soutenir la création mais aussi d'animer les lieux de vie culturelle.

C'est ainsi que la médiathèque, ouverte du mardi au samedi, propose une trentaine d'animations durant l'année et accueille dans le cadre de projets éducatifs les élèves des écoles, la crèche et le Relais d'Assistantes Maternelles.

Soucieuse d'améliorer en permanence l'organisation de ses événements, l'équipe du Pôle Culture est à la recherche de nouveaux bénévoles pour des missions ponctuelles durant l'année. Toutes les compétences sont les bienvenues.

Des volontaires ont déjà répondu présents pour Culture BazAar notamment.

Que diriez-vous d'en faire ou en refaire partie ?

**Vous êtes plutôt attiré
par la vie
de la médiathèque ?
Nous recherchons,
là aussi des bénévoles**

Quelle démarche dois-je faire ?

Pour devenir bénévole, il vous suffira d'informer la mairie qui vous inscrira sur la liste des bénévoles du Pôle Culture. Vous signerez une convention de bénévolat qui vous protégera lors de vos missions et vous donnera accès à des droits.

Quand des besoins seront identifiés, vous serez contacté.e afin de connaître vos disponibilités et ainsi vous pourrez vous engager sur les missions proposées. Les documents et informations nécessaires vous seront transmis.

Bénévole, quel est mon rôle ?

Dans le cadre des missions proposées, vous vous engagez en faveur de la vie culturelle de votre commune. En étant accompagné.e, vous participez à une aventure artistique et humaine afin de découvrir les coulisses des projets. Vous pourrez prendre part à l'organisation de ceux-ci et/ou à leur animation.

Le bénévolat n'est pas une contrainte mais plutôt le résultat d'un épanouissement personnel.

Pour vous porter volontaire

ou pour plus de renseignements :

Accueils de la mairie ou de la médiathèque ou par mail
(culture@tresses.org)

Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport



Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste

A. Sabater 06.81.03.55.00

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

FC Rive Droite 33

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

C. Lacan gymnastiquevolontairetresses@laposte.net

Judo

secretaireejt@gmail.com

Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses

M. Martel randotresses_michel.

martet@orange.fr

Tresses Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness

Sophie Souberts

sportfitnessstressois@gmail.com

Tennis

S.Hérault 06.87.09.22.76

Yoga - L'instant présent

C.Viallon contact@lenectarduyoga.fr

Yoga Tresses

M. Medvied 06.83.89.46.94

Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

Lou Can'icross

F. Droillard 06.71.28.95.94

Culture & loisirs

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tressoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak

JA. Biscaïchipy 06.82.41.94.44

Les Fils en liberté

F. Meunier 06.58.90.56.31

Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses

JL Marsan

clubphototresses@gmail.com

Poterie

D. Douheret infos.ap33@gmail.com

Rock in tresses

M. Alix 06.85.21.24.71

Art Danse studio

G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique

C. Gorce

clubinformatiquedetresses@gmail.com

Ludothèque

ludotheque.terresdejeu@gmail.com

Club tarot

D. Brianceau

db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais

contact.mcb@icloud.com

Le 3^{ème} Cercle

cafe.asso.tresses@gmail.com

Les potagers tressois

les.potagers.tressois@gmail.com

Social & entraide

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

France.adot-33@wanadoo.fr

ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email

Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Scouts de France

coordination.e2m@gmail.com

Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

FCPE

fcpetresses@gmail.com

Autres

AMAP Tresses à table

C. Detrioux 06.86.16.43.17

Païdéia, école alternative

E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr

Les associations tressoises engagées et actives pour la vie de la Commune

Les associations tressoises sont nombreuses à participer aux différents événements organisés par la Commune. Nombre d'entre eux ne pourraient avoir lieu sans leur concours et celui de leurs bénévoles.

C'est ainsi que les associations participent à la réussite du Téléthon, de Cap33, d'Octobre Rose, de la Semaine Bleue, du Marché de Noël, du Carnaval, de Culture BazAar, de la fête locale, d'A Pied/à vélo, de la nuit de la lecture...

Un grand merci notamment à Rando'Tresses, au club cyclo, à l'Amap Tresses à Table, au FC Rive Droite 33, à l'AS de Basket, aux Fils en Liberté, à l'atelier de poterie, à Art Danse Studio, aux Scouts, aux Potagers Tressois, à Sport Fitness Tressois, à Yoga Tresses, au club de judo, à Tresses Running, à la pétanque, à l'Adema, à Etxekoak, à l'échiquier tressois, au Jumelage, à la FCPE, à Passion Photos, au troisième cercle, à la ludothèque, aux vélotaffeurs... qui ont répondu présents cette année et à toutes celles qui ont participé les années précédentes.

Sans elles, la commune ne pourrait pas proposer autant d'animations et d'événements festifs et culturels.



Yoga Tresses à Cap33



Le Club Rando répond très souvent présent, tout comme la ludothèque



Passion photo photographie les enfants avec le Père Noël



Les vélotaffeurs au marché de Noël

Tresses Running



Vendredi 24 novembre s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de Tresses Running. Un moment toujours privilégié et convivial pour présenter l'association qui fête ses 9 ans, composée de 70 adhérents.

Nous proposons plus de 52 sorties par an sur les sentiers de randonnée de la commune et aux alentours, et nous participons également à des compétitions dans la région, en Pays Basque, Bretagne...

Enfin, nous organisons le jour de la fête locale de la commune, 2^{ème} week-end de juin notre manifestation sportive Tout Tresses Court, une course avec 2 parcours trail de 9 et 14 km et une boucle de 900 m pour les petits.

Environ 300 adultes et une centaine d'enfants y participent depuis 2016.

L'hiver arrive mais rien ne nous arrête pour pratiquer notre activité physique dans nos contrées !

Nous vous invitons à voir un aperçu en images sur les vidéos en ligne sur nos comptes Facebook et Instagram, et à nous rejoindre !

Suivez-nous : Facebook : Tresses Running - Twitter : @tressesrunning - Instragam : @tressesrunning - YouTube : Tresses Running Contact: tressesrunning@gmail.com - www.tressesrunning.weebly.com

Jumelage

En cette fin d'année 2023, nous sommes heureux d'avoir enfin rétabli nos rencontres de part et d'autre de la frontière. Les cours d'espagnol fédèrent un public fidèle et pour la 2^{ème} année consécutive, nous proposons un cours de sevillanas. Les animations participent au dynamisme du jumelage, comme ce rendez-vous avec l'histoire de Bordeaux où nous avons organisé avec l'association Nouvelle Aquitaine Andalousie la projection du documentaire "Les esclaves espagnols du nazisme". Cela se passait au Reflet, c'était passionnant. En mars à Fuenmayor, les retrouvailles furent émouvantes après ces 3 années d'absence. Les Tressois ont découvert Santillana del Mar en Cantabrie et la grotte d'Altamira.

En octobre, Tresses a reçu Fuenmayor lors d'un week-end pluvieux, mais heureux. Nous avons visité Cadillac, une bastide typique du sud-ouest ; nous avons déambulé au gré des ruelles médiévales, traversé les remparts par la Porte de la Mer. Nous avons consacré l'après-midi à la découverte du château ducal qui possède d'importantes collections, cheminées à la française, tapisseries. Le château de Cadillac fut transformé en prison pour femmes au XIX^{ème} siècle. Une plongée dans l'histoire et les conditions sociales de l'époque. Notre journée s'est achevée à Sainte-Croix-du-Mont par une dégustation et un petit détour par le surprenant « Mur des huîtres ».

Le dimanche, nous avons procédé à la plantation du cèdre de l'amitié à Pétrus. Amitié scellée en 1987 par la Charte du Jumelage. Depuis, il fait partie intégrante de la vie sociale et culturelle de Tresses. Il est là pour vous tous. En 2024, venez nous rejoindre !



Potagers tressois

Le 25 novembre, les jardiniers se retrouvaient une fois de plus. Ce n'était pas au potager mais pour la première Assemblée Générale de notre association.

L'année tirant à sa fin c'était l'occasion de faire un bilan :

- 28 familles adhérentes se sont investies régulièrement, chacun en fonction de ses envies, de ces capacités physiques et de ses compétences,
- plus de 1 100 kg de légumes ont été produits et partagés,
- près de 240 visiteurs (scolaires et familles) sont venus nous rendre visite, repartant souvent avec quelques légumes.

La cotisation familiale de 25 € est suffisante pour assurer l'équilibre du budget, elle sera maintenue pour 2024. Deux membres du conseil collégial ont laissé leurs places en faveur d'Isa et Fabienne.

L'avenir est assuré avec l'arrivée de nouveaux adhérents, nous serons 40 familles pour la saison 2024 et regrettons d'avoir dû refuser de nombreuses demandes d'adhésion, la capacité d'accueil du Jardin de Papou étant limitée.

Si vous êtes intéressés par notre projet, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions vous aider à créer d'autres potagers dans vos lotissements.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Mail : les.potagers.tressois@gmail.com - Facebook : Potagers Tressois



Vélotaffeurs tressois



Peut-être avez-vous entendu parler du projet Vélobus ?

Le Vélobus qu'est-ce que c'est ?

C'est une pratique courante chez nos amis néerlandais qui commence à se développer en France. Il s'agit de parents ou de bénévoles qui, à tour de rôle, accompagnent les enfants à l'école à vélo.

Ce mode de déplacement en groupe pour aller et revenir de l'école présente de nombreux avantages comme lutter contre la sédentarité, responsabiliser les enfants, tisser du lien social, réduire notre empreinte carbone... Et enfin les enfants ressentent une vraie fierté d'avoir été actifs à leurs propres déplacements.

Nous avons élaboré trois lignes de bus pour desservir la zone de Mélac, du Tasta et de la Séguinie. Il nous manque des bénévoles et des parents !

Si ce projet vous intéresse, contactez-nous.

Contact : Guenaëlle LEROUX - 06 64 80 66 91 - Mail : velotaffeurstressois@gmail.com

Site et groupe Facebook : [velotaffeurs tressois](https://www.facebook.com/velotaffeurs_tressois)

L'ADEMA

En 2025, c'est à dire bientôt, dans un tout petit peu plus d'un an, l'ADEMA fêtera ses 40 ans d'existence. 40 ans, c'est une véritable tranche de vie à l'échelle humaine. Pour s'en donner une idée, un grand nombre des parents qui nous confient leurs enfants aujourd'hui, n'étaient pas nés lors de sa création. Depuis cette date, notre association a voulu partager son amour de la musique, du théâtre et des arts plastiques. Avec succès puisqu'elle est connue et reconnue à Tresses mais aussi aux alentours.

Petit retour non pas vers le futur mais vers le passé, en 1985.

A cette date, quelques personnes de bonne volonté ont pensé à mettre en place une école de musique, aussitôt suivies par d'autres volontaires. Nous devons rendre hommage à ces pionniers car c'était une belle idée qui a perduré jusqu'à ce jour. On peut aussi remercier la municipalité qui a cru en ce projet et qui nous accompagne encore à ce jour.

Et aujourd'hui ?

L'activité a repris comme les autres années et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Seule ombre au tableau : le nombre de personnes bénévoles qui permet à l'Adema de fonctionner a diminué malgré les appels à l'aide.

Nous lançons donc un appel solennel pour que d'autres personnes viennent nous rejoindre. C'est essentiel pour la suite de notre mission. Ce serait dommage que nous ne puissions pas fêter ces 40 ans faute de bénévoles.

Merci de votre attention.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Pour ce faire, vous pouvez joindre :

- Le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09 ou le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

Pour tout renseignement, vous pouvez également consulter notre site : www.adematresses.fr

A bientôt !



La ludothèque

2024 à la ludothèque Terres de Jeu : ça démarre fort !

Finies les fêtes et les vacances, place à un début d'année punchy.

La ludo s'est bien reposée et repart d'ores et déjà vers de nouvelles aventures !

En effet, en plus des accueils de Jeu sur place, le prêt, les ateliers auprès des collectivités, la soirée jeux mensuelle et les anniversaires dans nos murs, voici un aperçu de ce qui vous attend :

- Mercredi 3 janvier, 9h30-12h : « Jouons autour de l'hiver », des jeux en tout genre pour grelotter pour de faux !

Gratuit, de 0 à 99 ans, salle Jo Casamassima à Fargues-Saint-Hilaire,

- Vendredi 16 février, 18h30-23h : soirée jeux pour tous (jeux surdimensionnés, de construction, de société, d'éveil...), gratuit, salle des fêtes de Camarsac,

- A venir : escape game Le masque maléfique, ambiance école de sorciers, dans les murs du château de la Séguinie, à Tresses, de 7 ans jusqu'aux adultes, 8 - 10 € /personne, gratuit en dessous de 7 ans,

- A venir : assemblée générale de la ludothèque : un moment important dans la vie d'une association, et l'occasion pour tous de découvrir l'envers du décor, et d'être surpris de tout ce qui se passe quand la porte est fermée.

Vous souhaitez participer à la vie associative ? Rencontrez-nous et entrez au Conseil d'Administration si ça vous tente !

Nous n'avons plus qu'une chose à ajouter... A vos agendas, prêts ? Partez !

ludotheque.terredejeu@gmail.com, 07 83 94 06 80



AS Tresses Basket

UNE RENTRÉE EN FANFARE POUR L'AS TRESSES BASKET

La saison 23/24 s'annonçait comme l'année où le travail de formation entamé il y a 2 ans post COVID commencerait à porter ses fruits, et nous ne sommes pas déçus !

Nos 4 équipes jeunes pré-région sont qualifiées pour le championnat d'Aquitaine, et nos équipes Gironde évolueront aux plus hauts niveaux départementaux. Du côté des adultes, nos 3 équipes séniors figurent dans le haut de tableau et sont toutes placées pour la montée à l'étage supérieur.

L'école de basket connaît elle aussi un bel essor. Pas moins de 75 enfants participent aux ateliers du mercredi !

Pour le club qui a toujours fait de la formation une priorité, c'est une continuité que nous souhaitons mettre en avant. Dernière récompense de ce travail, 3 de nos jeunes U13 viennent de remporter avec la sélection de Gironde, le tournoi inter-comité, en battant largement les départements 40, 47 et 64.

Pour voir évoluer la jeunesse tressoise, vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram, mais aussi consulter le programme affiché au chalet du basket.

Les prochains matchs des seniors pré-nationale, le samedi à 20h :

- 13/01/2024 contre Boulazac

- 03/02/2024 contre Samazan

- 17/02/2024 contre Le Bouscat

Passion Photo Tresses

L'exposition des photographies des aînés de Tresses a rencontré un vif intérêt et a connu un grand succès de la part des nombreux visiteurs de celle-ci.

Cette exposition n'aurait pas existé sans l'implication sans faille de tous les adhérents du club ainsi qu'avec la subvention généreusement accordée par le CCAS de la Commune.

Le samedi 2 et dimanche 3 décembre, la mairie organisait un marché de Noël et nous a sollicités pour faire des photographies des enfants de Tresses avec le Père Noël. Merci de nous avoir accordé votre confiance.

Nous avons également le projet d'une exposition dont le sujet est déjà défini. A nos boitiers.

Photographiquement vôtre



Photographie de Jean-Louis Marsan

Club Informatique de Tresses

Nous vivons une époque où l'informatique joue un rôle central et est omniprésent dans tous les aspects de la vie quotidienne que ce soit dans les domaines de la santé, des divertissements, des démarches administratives, etc. Elle est en constante évolution.

Au Club Informatique de Tresses, notre objectif est de réduire l'exclusion numérique et de développer le partage des compétences nécessaires pour utiliser efficacement les outils informatiques et de bureautique. Nous organisons régulièrement des ateliers, des événements de réseautage pour vous permettre d'apprendre/d'approfondir vos compétences et de rester à jour avec les dernières technologies et les meilleures pratiques :

- Améliorer les compétences des outils de communication tels que les e-mails, les réseaux sociaux, les messageries instantanées, etc. ;
- Apprendre à créer, modifier et gérer des documents avec le traitement de texte, le tableur, des présentations, sans oublier d'organiser et de stocker facilement des informations numériques ;
- Expliquer comment diagnostiquer les problèmes informatiques courants et les résoudre simplement.

Infos : Christine Gorce 06 84 77 01 18 / clubinformatiquedetresses@gmail.com



Le troisième cercle

Le café associatif « Le troisième cercle » a fêté le 15 septembre sa première année d'existence.



Durant cette année, les bénévoles ont proposé, au Reflet le vendredi soir, des soirées animées : jeux, couture, tarot, musique classique et contemporaine, chants, danses occitanes, Halloween, troc pour rire...

Les soirées se veulent différentes, afin de répondre au désir de chacun, intergénérationnelles et amicales.

Nous débuterons l'année 2024 en beauté avec :

- le 5 janvier : une soirée pour petits et grands autour du jeu
- le 26 janvier : un atelier écriture tout public
- le 2 février : « Yves Cusset » humoriste philosophe

Plus de 190 personnes sont adhérentes aujourd'hui du café.

Que diriez-vous d'une belle assiette gourmande, d'un verre de vin ou d'une bière artisanale, d'un délicieux gâteau accompagné d'un jus de fruits bio, le tout dans une ambiance chaleureuse et à deux pas de chez vous ? Rejoignez-nous quel que soit votre âge, vos souhaits, vos envies.

Pour plus d'informations :

- <https://letroisiemecercle.blogspot.com>
- Facebook le troisième cercle
- Instagram : https://instagram.com/le_troisiemecercle33370

Tennis Club



Bravo les jeunes

Le tournoi jeunes s'est déroulé cette année du 28 octobre au 11 novembre. Avec 164 engagés et malgré une météo très défavorable, nous avons pu organiser tous les matchs au club de Tresses à l'exception d'un match déporté à Fargues-Saint-Hilaire. Il est rassurant de voir que l'engouement des jeunes pour la compétition ne se dément pas et nous avons dû hélas refuser de nombreuses candidatures que nous n'aurions pas pu gérer.

Quatre catégories « garçons » et deux catégories « filles » ont permis à chacun de défendre équitablement ses chances. Nous avons eu le plaisir de voir une jeune tressoise arriver en finale des 11/14 ans. Bravo à tous ces jeunes qui portent l'avenir de notre sport préféré.

Le 17 décembre une nouvelle rencontre pour les enfants sous la forme d'un tournoi multi chances a animé le club. Là aussi un trop grand nombre de candidats nous a obligés à refuser des engagements, nous en sommes désolés pour ceux qui n'ont pas pu être retenus.

Si vous aimez voir de jolis matchs de tennis, n'hésitez pas à venir encourager les équipes de jeunes et d'adultes qui ont commencé leur championnat et qui jouent les samedi et dimanche matin. Voir un match depuis le bord du terrain est une expérience incomparable, vous ne serez pas déçus.

Enfin, notre assemblée générale courant janvier permettra à tous nos adhérents de participer à la vie du club et à son avenir.

*** ASSOCIATIONS

Amap - Tresses à table



Et si nous pouvions dès aujourd'hui consommer des produits de notre région, en rencontrant les personnes qui mettent du cœur à les produire, en partageant les valeurs d'une consommation locale et d'une rémunération sans intermédiaire et à un juste prix ?

C'est le concept de notre AMAP Tresses à Table qui depuis 2009 offre aux Tressois, Tressois et habitants de la Rive Droite, la possibilité de s'engager tous ensemble au maintien d'une agriculture paysanne, biologique et de proximité. Des légumes savoureux d'Aude à Nérigean, aux poissons frais d'Aurélien du Bassin d'Arcachon en passant par le pain cuit avec passion de Stan à Cursan, aux oeufs des filles de Léopold à Tresses et à l'agneau fondant de Thérèse à Échourgnac ... Nous proposons un large choix de contrats entre nos adhérents/consommateurs et nos producteurs qui nous permettent aujourd'hui de consommer mieux au juste prix.



Nous serions ravis de vous rencontrer et de vous faire part de nos expériences ! Nous vous donnons rendez-vous à la salle « le Reflet » à Tresses, le mardi soir lors de nos distributions hebdomadaires de 18h30 à 19h30. Nous sommes également joignables par mail à l'adresse tressesatable@gmail.com ou par téléphone, vous pouvez joindre Christian au 06 86 16 43 17.

Déjà 50 personnes, petits et grands, soutiennent l'association Tresses à Table, alors rejoignez-nous sans attendre !

Site internet : tressesatable.wixsite.com/tressesatable

Blog : tressesatable.blogspot.com

Les fils en liberté

Pour Octobre Rose nous avons rejoint le mouvement solidaire de Lovely Solidarity France pour la confection de sacs pour les femmes ayant subi une chirurgie mammaire. Ils servent à transporter leurs drains.

Les adhérentes des Fils en Liberté ont participé nombreuses pour coudre ces « Lovelybags ».

Nous en avons cousu une cinquantaine et les avons remis à la coordinatrice de la Gironde pour une distribution dans les centres hospitaliers de Bergonié, Tivoli et Bordeaux Nord.

Prochainement le CHU sera également bénéficiaire.

Les besoins sont importants, plus de 2 000 Lovelybags ont été distribués en 2022 dans ces établissements



C'est une action qui se poursuit toute l'année, tout le monde peut participer en faisant des dons de tissus ou draps en coton.

Les couturières sont les bienvenues ainsi que les personnes souhaitant faire de la découpe de patron.

Renseignement auprès de Francine MEUNIER : 06 58 90 56 31

Mail : lesfilsenliberte.tresses@gmail.com

Gymnastique volontaire

Depuis le 11 septembre 2023, nos animateurs, Christine, Jacqueline, Dominique et Amandine nous proposent des cours de baby gym, gymnastique adulte et Pilates.

GYM ADULTES : lundi et jeudi de 9h à 10h avec Jacqueline et lundi et mardi de 18h30 à 19h30 avec Dominique

GYM DOUCE (adaptée seniors) avec Jacqueline : lundi de 16h30 à 17h30 et vendredi de 11h à 12h

PILATES avec Amandine : jeudi de 17h30 à 18h30 -fondamental- et de 18h45 à 19h45-fondamental intermédiaire.

Nos bébés et jeunes enfants ne sont pas oubliés. Christine s'occupe d'eux.

BABY GYM de 0 à 3 ans : éveil corporel, stimulation, sociabilisation, autonomie, créativité et relaxation le vendredi de 17h45 à 18h30. De 3 à 6 ans : le mercredi de 15h15 à 16 h et de 6 à 10 an le mercredi de 14h à 14h45

Si vous n'avez pas encore rejoint notre groupe, il est encore temps de vous inscrire. Vous pouvez contacter:

CELINE 06 75 13 77 72 et JOSIANE 06 10 69 31 38 / mail : gymnastiquevolontairetresses@laposte.net

Ecole de judo

L'année a commencé à l'école de judo de Tresses avec l'élection du nouveau bureau. Merci à Pascal Choteau et Rémy Chafai pour leur investissement durant les 10 ans qu'ils ont consacrés au club ! Le nombre d'adhérents est en constante augmentation avec cette année 139 licenciés en situation de handicap et valides.

Les compétitions ont déjà commencé ! La première médaille tressoise de l'année a été gagnée au dojo de Lormont le 14 octobre. Le 25 novembre, les rencontres régionales de Dax ont accueilli 4 judokas en individuel ceintures de couleurs et une équipe de 9 judokas handi-valides. Deux benjamin(e)s étaient à Cenon le 26 novembre et 8 poussin(e)s étaient à Lormont le 3 décembre pour représenter notre club.

L'école de judo de Tresses est aussi un club généreux et participe tous les ans à Octobre Rose. Cette année, une matinée sportive pour petits et grands, animée par notre entraîneur Loïc, a regroupé plus de 30 personnes. Nous avons collecté et reversé 340 € à la ligue contre le cancer.

L'école de judo fêtera Noël le 16 décembre au dojo, certains ont reçu leurs nouveaux grades et d'autres une surprise du Père Noël ?! Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



Club cyclo

clubcyclo.tresses@gmail.com



En septembre, c'est à Biarritz que 28 adhérents se sont retrouvés pour un séjour de 3 jours. Après une journée passée à grimper les cols d'Otxondo et d'Ispéguy, la majorité du groupe a rejoint le « petit Bayonne » par la piste cyclable longeant la côte. La météo très favorable a également permis aux uns de profiter de la plage, aux autres d'apprécier les paysages du Pays Basque.

Le 1er octobre, c'est avec plaisir que nous étions présents à la manifestation de la CDC "à pied, à vélo sur nos coteaux". En 2024, cette manifestation aura lieu à Tresses et nous espérons que nous serons nombreux à y participer.

Enfin, nous avons conclu notre saison par une sortie à Sauveterre de Guyenne.

Vous aimez partager, découvrir, tout en pratiquant une activité physique sans esprit de compétition... Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Notre assemblée générale s'est tenue mercredi 13 décembre, salle du Reflet. Ce fut l'occasion de présenter nos activités 2023 et nos projets 2024.



Au nom des adhérents du CCT, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une excellente année 2024.

Michel PINET 06 31 29 22 12



TRESSES PRATIQUE

LES REGLES DE BON VOISINAGE

HORAIRES DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

CHIENS

Les aboiements intensifs, répétitifs ou durables constituent un bruit nuisible.

Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Tout chien doit être tenu en laisse dans l'espace public.

Les chiens divagants peuvent être pris en charge par la fourrière (service payant à la charge du propriétaire).

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

- Créon à la cabane à projet (32 Rue Amaury de Craon) : sur RDV au 05.57.34.42.54

- Latresne à la mairie : sur RDV au 05.57.97.02.70



GESTION DES DECHETS

DECHETERIE DE TRESSES 05.56.21.19.79

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site Internet du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE.

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie.

DEPOTS SAUVAGES

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature et le volume, en un lieu où il ne devrait pas être (public ou privé). C'est un acte d'incivisme passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.



SECURITE

GENDARMERIE DE TRESSES : 05.57.34.45.00 - Service de pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

POLICE MUNICIPALE : 05.56.52.82.01 / police.municipale@tresses.org

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT

Ces documents d'identité sont délivrés dans les Mairies équipées du dispositif de recueil et de bornes biométriques, ce qui n'est pas le cas de Tresses. Une pré-demande doit être réalisée en ligne sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr> et la délivrance se fait sur RDV dans la mairie choisie via <https://rendezvousonline.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire dès 16 ans pour garçons et filles - En mairie avec le livret de famille.



ECLAIRAGE PUBLIC

Signalez à la Mairie tout défaut d'éclairage en précisant le numéro du candélabre (visible sur le mât).

ENTRETIEN DES TROTTOIRS...

L'entretien en état de propreté (déchets, herbes...) des trottoirs, caniveaux, avaloirs et fossés incombe au riverain.

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE - CAUE

Mme Estelle MIRAMON sur rendez-vous 05.56.97.81.89

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h - Uniquement sur rendez-vous au 05.57.77.31.00

DEFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES

En extérieur : au croisement de l'avenue des écoles et du chemin du moulin, chemin du moulin face à l'église

En intérieur : Mairie (accueil), Salle des sports (côté infirmerie), Stade Petrus (vestiaires du football, entrée du club house de tennis), Salle Multisports de Pétrus (hall d'accueil), Salle de la fontaine, Ecole élémentaire (hall d'entrée), salle du Reflet (hall).



PROFESSIONS REGLEMENTEES

MEDECIN GENERALISTE

CABINET MEDICAL DE MELAC	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
CABINET MEDICAL DU BOURG	
Dr VASSEUR	05.57.34.06.99
Dr GAUDRON	05 57 34 17 95
Dr FONTES	05.57.34.48.48

PEDIATRE

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA, Dr BRINTET, Dr TOURNIER	05.57.97.05.05
--	----------------

PEDIATRE CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA	06.33.31.99.30
----------------------	----------------

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27
Mélanie TOUZEAU LEREIN	07 69 89 72 60

INFIRMIER

Julien HARIVEL	06.37.90.46.00
Amandine HARIVEL	06.58.93.68.75
Linda LABUSSIÈRE et Céline RAMIERE	05.57.34.06.72
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI et Nellie VILLOTEAU PIREs	07.87.86.66.86
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
Aurélien THOMASSEY et Alexandre MOZZI	05.56.06.09.89
S. COYCO, M. VAN BOXOM et S. AUGÉ	07.50.25.53.48

KINESITHERAPEUTE

Philippe BAUDET, Marie-Aurélien PRIVAT, Dorothée HOUIS, Thomàs DANTAS, Benoit OLERON	06.37.81.01.68
C. FONTANET et S. DORDOT MOREL	07.62.65.92.13
David RUI, Alicia TARICCO, Tom POCHEAU, Guillaume CAO, Léa BASTEN	07.68.48.52.37
Damien GUENNOU	06.52.71.05.12

OSTEOPATHE

Olivier SUCHEIX, Mickaël ILOS	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92
Lucie MARTINELLI	07.45.00.41.10

DENTISTE

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSÉDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

PSYCHOLOGUE

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49
Nathalie BUTON	06.45.68.82.86
Caroline MOGLIA	06.86.46.31.49

PSYCHOLOGUE ENFANTS et ADOLESCENTS

P. GALABER	07.69.20.97.60
------------	----------------

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN	06.61.59.37.52
-------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Sarah FARBOS	06.37.70.86.78
--------------	----------------

PSYCHOMOTRICIENNE

Camille BOUFFARD	06.71.04.41.82
Manon SANSEGOLO	07.60.21.15.80

ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY	07.61.14.91.82
-----------------	----------------

ORTHOPHONISTE

Elisabeth PICHON-CECCATO	06.99.65.56.64
Anne-Claire VILAR Del PESO	06.59.22.42.85
Sylvia RUI et Amandine MAILLE	05.57.34.21.14

PHARMACIE

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

OPTICIEN

Romain HAUGUEL Vision libre	05.57.14.83.73
-----------------------------	----------------

PROFESSIONS NON REGLEMENTEES

REFLEXOLOGUE, REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

HYPNOTISEUR

Jessica TEYSSIER	06.45.47.85.44
------------------	----------------

KINESIOLOGUE

Sabrina BARDIN	07.68.48.52.37
----------------	----------------

PRATICIENNE EN SANTE NATURELLE - NATUROPATHE

Anne GOEBEL	06.71.95.66.84
-------------	----------------

NEUROCOACH - ARTHERAPEUTE

Laurence DELPECH	06.88.23.88.24
------------------	----------------

SOPHROLOGUE

Marion ARNAUD	06.42.98.78.06
---------------	----------------

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Audrey LETERME	06.59.56.13.41
----------------	----------------

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06.25.82.41.94
----------------	----------------

DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE PEDIATRIE-PERINATALITE

Roxane PAPIN	06.49.46.26.74
--------------	----------------

REFLEXOLOGUE

Marion COUSINET	06.24.22.65.40
-----------------	----------------

ACCES AU DROIT

Maison de la Justice et du Droit - Lormont	05.57.77.74.60
--	----------------

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22

Tresses Ensemble

En rupture avec l'obscurantisme de l'Ancien Régime, les révolutionnaires de 1789 ont souhaité qu'il soit rendu compte de l'usage des deniers publics. C'est ce qu'ont fait la commune puis la communauté de communes dans leur bilan de mi-mandat respectif. C'est également la démarche des élus de Tresses Ensemble dans leur Lettre annuelle, réalisée sans aucun argent public, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et disponible sur internet. En dépit de difficultés jamais rencontrées jusque-là, le covid, la hausse des coûts de l'énergie et le retour d'une forte inflation, nous avons réalisé l'essentiel des engagements pris devant les électeurs en 2020. Les actions engagées nous permettront de remplir pleinement le contrat de mandature et même d'aller bien au-delà.

Pour le collège en revanche nous ne pouvons plus rien. Le Département renonce à le construire à Fargues devant la virulence des opposants, au premier rang desquels les élus de la minorité, de Tresses. C'est un terrible gâchis ; une grande déception pour les enfants et les parents d'élèves.

Pour nous vos témoignages et le succès des manifestations publiques sont de formidables encouragements à poursuivre sur la voie du bien public. Faire société c'est cela, et non pas se complaire dans

des postures critiques et attentistes.

Etre élu, c'est agir dans le sens du bien commun. Ce n'est pas toujours aisé, il faut faire des choix et les assumer, selon ses convictions et l'ambition que l'on poursuit pour sa commune. Le mandat précédent a été consacré au sport avec la construction de la salle multisports à Pétrus et à la culture avec le Reflet. Ces deux équipements sont aujourd'hui devenus essentiels. Le mandat actuel se concentre sur l'éducation, la transition énergétique et les mobilités avec la construction de la nouvelle école maternelle, du pôle éducatif de la Séguinie, la géothermie dans le bourg ou encore la mise en œuvre du plan vélo. Nous souhaitons que la vitesse dans la commune soit abaissée à 30 km/h. Cela va nous contraindre à bousculer nos habitudes mais il nous faut accompagner le changement de nos modes de vie et réduire notre empreinte carbone.

Bien sûr autour de nous les motifs d'inquiétude et de désolation sont légion, mais aucun ne doit altérer notre foi dans le genre humain. Défions-nous surtout des rumeurs colportées par les réseaux sociaux, de l'immédiateté des chaînes d'information en continu, leur recherche du scoop à tout prix, de l'audience maximale. Remettons dans leur contexte les événements qui se

déroulent dans tel quartier ou telle région du monde ; gardons-nous des généralisations et des anathèmes. La montée de la violence est résistible. Il ne dépend que de nous. Soyons, tous ensemble, les fidèles gardiens de la laïcité, qui garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous devant la loi, sans distinction de religion ou de conviction.

Depuis quelques semaines, nous accueillons un nouveau conseiller municipal, Dominique Reyes en charge du patrimoine historique. Il siège à la place de Jean-Claude Gouzon, qui a souhaité mettre fin à son mandat pour raisons personnelles après plusieurs années au service du commerce de proximité et du marché.

Au quotidien, attachons-nous à préserver le vivre ensemble, la communication et la tolérance. Les fêtes de fin d'année sont pour beaucoup l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis autour de moments festifs. Pour d'autres, plus fragiles ou en situation d'exclusion, c'est un cap difficile à passer. En cette période plus encore, soyons vigilants, attentifs et solidaires pour que chacun passe de belles fêtes.

Très bonnes fêtes et bonne année.
Les élus de Tresses Ensemble

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'égalité, d'attribuer un espace identique aux élus de Tresses Ensemble et aux élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.

Nouvel Elan Tressois

Comme d'habitude nous faisons face à des attaques dans les écrits de la majorité comme lors des Conseils Communaux ou Communautaires sur nos prises de position en tant qu'élus de l'opposition.

Le sujet, plus que polémique du collège au domaine de la Frayse, a une nouvelle fois alimenté la lettre de la majorité pour attaquer le Nouvel Elan Tressois.

Oui nous avons écrit une contribution dans l'enquête d'utilité publique pour dire notre incompréhension par rapport au choix de ce site de construire un collège (problématiques écologiques graves et accès dangereux au site). Nous avons également proposé à plusieurs reprises d'autres sites d'implantation du collège, sur Tresses et sur Fargues. En tant qu'élus devons-nous être réduits au silence parce que le département et la communauté des communes (CDC) ont fait le choix économique de positionner un collège sur un site inapproprié ? Nous pensons que non et nous avons donné notre avis. Croyez-vous honnêtement que 4 élus de l'opposition aient le pouvoir de réduire à néant un projet mené par le département ? Bien évidemment que non !

Si le département a finalement abandonné son projet c'est qu'il était dès 2021 pointé du doigt par les autorités environnementales et que l'enquête publique a abouti à un avis défavorable (2022).

Voici, un résumé rapide avec les raisons qui ont poussé les associations à se mobiliser.

Le département, la commune de Fargues et la CDC ont

envisagé de construire un collège et un groupe scolaire pour Fargues au domaine de la Frayse, sur une zone naturelle (24 ha) où se trouve déjà un centre de loisirs. Ce site comprend une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique), une zone humide et jouxte un espace boisé à conserver. Un changement de zonage du terrain était nécessaire. L'analyse environnementale effectuée par le département était nettement insuffisante : aucune liste des oiseaux identifiés ni des Chiroptères, des Amphibiens et des Reptiles, pourtant tous protégés. Cela a été signalé par toutes les associations environnementales indépendantes. Or, le secteur retenu pour la construction couvrirait plus des ¾ de la zone humide donc des habitats naturels à fort enjeu patrimonial. Les aménagements prévus auraient eu des impacts très importants sur les habitats naturels et la biodiversité. Après deux avis négatifs de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) en 2021 et 2022, l'enquête publique a eu lieu en novembre 2022. L'association locale « La Rosalie », la LPO, Cistude Nature et la SEPANSO 33 ont donné un avis défavorable ainsi que de très nombreux citoyens (91% d'avis défavorables). Le volet sur la sécurité routière a aussi été mis en avant, le site étant excentré et donnant sur une route déjà très accidentogène. Le dossier « loi sur l'eau » n'a pas été approuvé par les autorités environnementales. Le Commissaire Enquêteur a également donné un avis défavorable, fait assez rare (moins de 4% des enquêtes

publiques donnent lieu à des avis défavorables) ce qui montre bien que ce projet n'était pas approprié. Le Département a donc fini par retirer son projet de construction sur le site de la Frayse.

En définitive qui est responsable de ce fiasco ? Quelques opposants ou le département, la CDC et la mairie de Fargues qui se sont entêtés à vouloir installer ce collège sur ce site malgré les avis défavorables des autorités environnementales et des associations écologiques depuis plusieurs années ? Le vrai problème est le choix de ce site qui a été fait à l'encontre du bon sens !

Nous regrettons bien évidemment l'abandon d'un collège sur le secteur mais les élèves de Tresses n'en auraient certainement pas profité car le collège de secteur Jean Zay n'est pas saturé et le rectorat souhaite maintenir de la mixité sociale dans cet établissement. Ce n'est que depuis que le projet est abandonné que la majorité laisse croire que les enfants Tressois auraient pu bénéficier de ce collège.

Les élus du Nouvel Elan Tressois se désolent d'être une fois de plus contraints de se justifier face à des accusations calomnieuses et vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les élus du Nouvel Elan Tressois

Patrimoine de Tresses

Une fusaiole antique



Une fusaiole en terre cuite a été découverte, associée à des fragments de tuiles gallo-romaines, dans un site près du château d'eau de Tresses.

La fusaiole joue le rôle d'un poids et d'un volant bloqué à la base d'un fuseau en bois pour filer la laine. Le fuseau est l'ancêtre du rouet.

Pour former un fil, il faut deux phénomènes : la torsion et la tension.

La torsion du fil est obtenue en faisant tourner le fuseau comme une toupie, tandis que la tension est obtenue en faisant pendre le fil au bout du fuseau. Plus le fuseau est lourd, plus la tension est importante et plus le fil obtenu peut être fin.

Des fusaioles en pierre ou mécaniques furent également utilisées.

Lucien DELUGA †

Christian Soubie
et le Conseil municipal
vous souhaitent
une belle année



Et vous invitent
à la cérémonie des voeux
Vendredi 12 janvier 2024
à 19h au Reflet

